



Assemblée générale

Distr. générale
12 août 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 50 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique : produits de base

Tendances et perspectives des produits de base

Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale, comme celle-ci l'a demandé dans sa résolution 61/190, le rapport établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales des produits de base.

Tendances et perspectives mondiale des produits de base

Rapport établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Résumé

Depuis 2002 les cours des produits de base sont à la hausse, une hausse très large qui s'est accélérée au cours des 18 derniers mois dans tous les principaux groupes de produits de base. Alors que cette augmentation des cours des produits de base a amélioré les perspectives de croissance et de développement des pays qui les produisent, la flambée des cours des combustibles et des denrées alimentaires est préoccupante, en raison de ses conséquences sur la croissance économique mondiale et sur la réduction de la pauvreté.

* A/63/150.

** La soumission du présent rapport a été retardée d'une semaine pour inclure des données sur les marchés des produits de base au deuxième trimestre de 2008.



Le commerce des produits de base est d'importance vitale pour les pays exportateurs comme pour les pays importateurs. Un grand nombre de pays en développement, et notamment les plus pauvres, sont très dépendants des exportations de produits primaires. Ces exportations sont d'importance critique pour l'emploi et le revenu, et sont également une importante source de recettes publiques, qui, pour une large part, sont affectées au financement du développement. D'autre part, les pays importateurs ont besoin d'avoir un accès prévisible et d'un coût raisonnable aux matières premières, afin d'entretenir la croissance de leur industrie et de satisfaire la demande de consommation de leur population. D'autres préoccupations, en particulier la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique sont également d'importance pour les pays importateurs ou exportateurs. Enfin, les turbulences récentes observées sur les marchés des produits de base ont montré que tous les pays ont intérêt à s'assurer que les marchés des produits de base ne deviennent pas une source d'instabilité économique mondiale et de troubles sociaux et politiques.

Malgré les progrès faits dans la réduction des divergences de vues dans les négociations commerciales de Doha au cours des 18 derniers mois, notamment à la faveur d'une série de réunions ministérielles restreintes dont la dernière s'est tenue en juillet 2008, les membres de l'Organisation mondiale du commerce n'ont pas pu se mettre d'accord sur la réforme des prix des produits agricoles. Or, les cours très élevés des produits agricoles diminuent la portée des arguments avancés pour maintenir les subventions élevées et le degré de protection élevé des produits agricoles

La douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a examiné de façon détaillée la problématique des cours des produits de base et on s'y est mis d'accord sur les mesures à prendre pour résoudre les problèmes importants de commerce et de développement associés à l'économie des produits de base. Le principal résultat de la session, s'agissant des produits de base, est résumé dans le présent rapport.

Enfin, l'action menée pour tenter de résoudre la crise alimentaire mondiale causée par le renchérissement des denrées alimentaires a pris de l'ampleur. Après la Conférence de haut niveau tenue à Rome en juin 2008 sur la sécurité alimentaire, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (qui réunit les chefs des institutions spécialisées, des fonds et programmes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et de plusieurs services du Secrétariat de l'ONU, et qui est présidée par le Secrétaire général) a produit en juillet 2008 un plan d'action détaillé, pour résoudre la crise mondiale des prix des denrées alimentaires de façon cohérente et coordonnée.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Évolution des marchés des produits de base	4
A. Variations des prix	4
B. Les causes de la hausse des cours	8
C. Impact sur les pays en développement	10
III. L'économie mondiale des produits de base : réalités, nouveaux problèmes et perspectives commerciales à long terme	12
A. La dépendance continue vis-à-vis des produits de base	13
B. Le piège de la dépendance vis-à-vis des produits de base à faible revenu	14
C. Facteurs structurels et systémiques qui exercent une influence sur l'impact sur le développement et la réduction de la pauvreté de la production et du commerce des produits de base	15
D. Nouvelles questions concernant les politiques relatives aux produits de base	15
E. Perspectives commerciales à long terme : une demande accrue pour les produits de base	18
IV. Les faits nouveaux contribuant à l'application de la résolution 61/190 de l'Assemblée générale	21
V. Conclusions	27

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 61/190 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci priait le Secrétaire général, agissant en collaboration avec le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de lui présenter à sa soixante-troisième session un rapport assorti de recommandations sur l'application de la résolution et sur les tendances et les perspectives mondiales des produits de base.

II. Évolution des marchés des produits de base

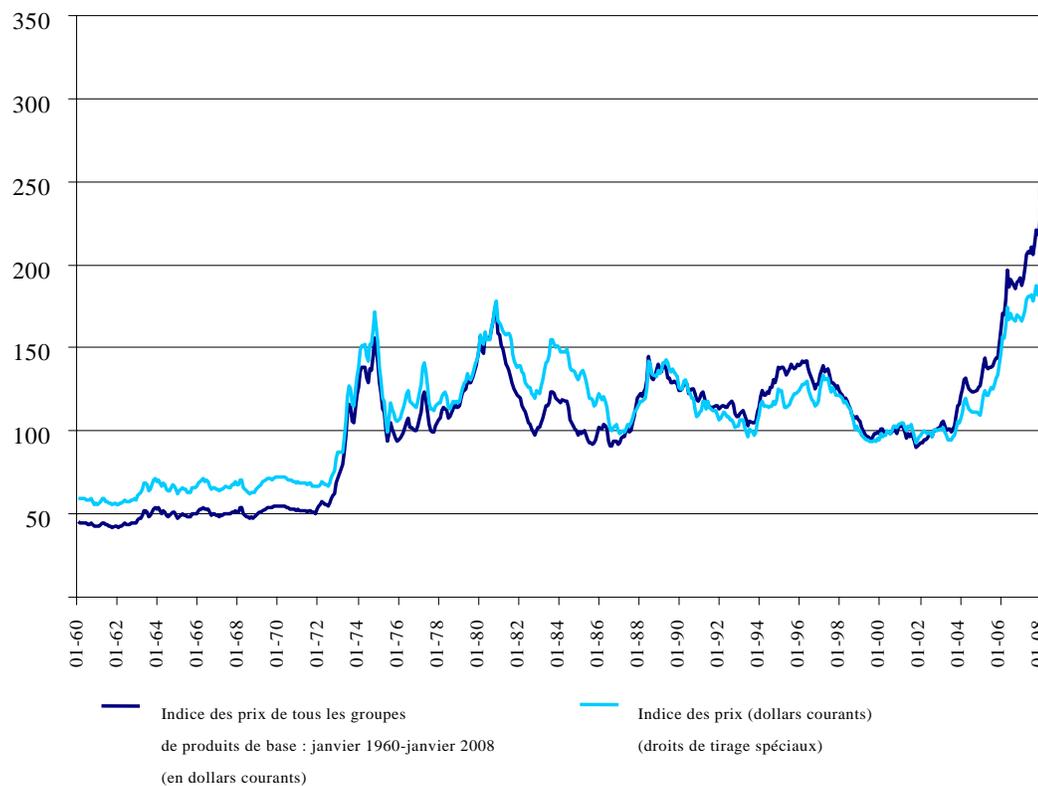
A. Variation des prix

2. Entre 1995-1997 et 2002, les prix des produits de base sur les marchés internationaux ont fortement baissé; depuis 2002, la tendance est régulièrement à la hausse. L'indice des prix établi par la CNUCED pour les produits de base autres que les combustibles a atteint son plus haut niveau en dollars courants depuis 1960 (voir fig. 1), augmentant de 110 % entre 2002 et 2007, puis, par rapport au niveau de 2007, de 71 % pendant les six premiers mois de 2008.

Figure 1

Indice des prix de tous les groupes de produits de base : janvier 1960-janvier 2008 (Base 100 en 2000)

(En dollars des États-Unis)



3. La montée des cours, qui est assez générale, est entraînée par la flambée des prix des métaux et des produits minéraux qui, globalement, ont augmenté de 226 % depuis 2002 (voir tableau 1). Ce sont les métaux non ferreux qui ont ouvert la marche, en particulier le plomb et le nickel, dont les cours ont augmenté de plus de 400 %. Les cours du cuivre, du minerai de tungstène et du zinc ont augmenté de plus de 300 % et ceux de l'étain de plus de 200 %. Les autres métaux ont également connu une augmentation soutenue de leur cours puisque le minerai de fer a augmenté de 185 %, l'aluminium de 95 % et le phosphate naturel de 76 %. Les cours de la plupart des métaux en dehors de l'aluminium sont à leur maximum historique. Bien que la montée des cours des métaux se soit fortement ralentie en 2007 et que certains cours aient en fait diminué pendant les six premiers mois de 2008 comme le nickel (-27 %) et le zinc (-30 %), les cours de la plupart des métaux ont continué à augmenter pendant le premier semestre de 2008 et tous les métaux (en dehors de l'aluminium) restent au-dessus de leur maximum historique des cycles antérieurs.

4. On observe aussi une forte augmentation du prix du pétrole – d'une moyenne mensuelle de 25 dollars par baril en 2002, à une moyenne de 108 dollars par baril pendant le premier semestre de 2008. En fait, en juillet 2008, le pétrole a atteint un record de 147 dollars par baril, avant de baisser. Cependant, même à 125 dollars par baril, le cours du pétrole marque une augmentation de près de 400 % par rapport à la moyenne mensuelle de 2002.

5. On observe une augmentation notable des cours des produits agricoles entre 2002 et 2007, pour les matières premières d'origine agricole – en particulier le caoutchouc, dont le prix a augmenté de 199 %, les grumes tropicales, de 64 %, et le coton de 37 %. Cependant les cuirs et peaux connaissent une baisse de leur cours pendant cette période (-12 %). Le premier semestre de 2008 a vu une augmentation régulière des cours des matières premières agricoles (de 44 % par rapport aux niveaux de 2007) et les prix du caoutchouc et du coton ont progressé respectivement de 27 % et de 20 %.

Tableau 1

**Cours mondiaux des produits de base,
2002-2007 et premier semestre de 2008
(Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente)**

<i>Groupe de produits de base</i>	<i>2002-2007^a</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008 (premier semestre)^b</i>
Ensemble des produits de base (sauf pétrole brut)	110	43	14	71
Produits alimentaires	62	24	13	84
Boissons tropicales	59	8	14	35
Graines oléagineuses et huiles végétales	109	7	78	124
Matières premières d'origine agricole	76	20	17	44
Minéraux, minerais et métaux	226	105	36	56
Pétrole brut	184	20	11	52

Source : Calculs faits par le secrétariat de la CNUCED sur la base du *Manuel de statistique de la CNUCED 2008* et des *Statistiques des prix des produits de base, CNUCED*, consultables en ligne.

Note : Les cours sont indiqués en dollars courants.

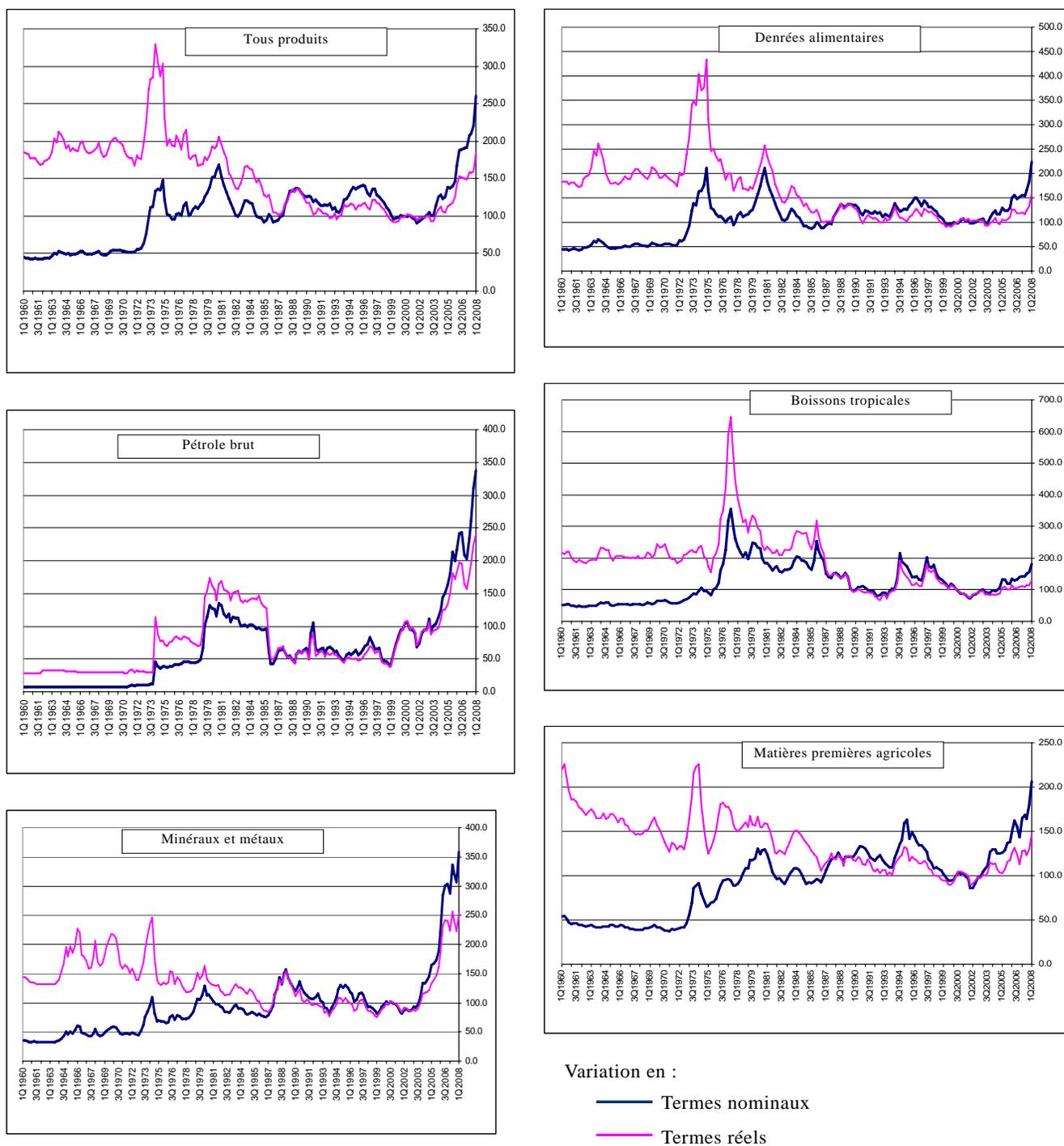
^a Variations en pourcentage entre 2002 et 2007.

^b Variations en pourcentage entre 2007 et le premier semestre de 2008.

6. Prises ensemble, les boissons tropicales ont vu leur cours augmenter de près de 60 % au cours de la période 2002-2007, du fait surtout du renchérissement du café, dont le prix a augmenté de 125 %. Des gains plus modestes ont concerné le thé (18 %) et la fève de cacao (10 %) dont les prix sont également restés plus instables. Les cours des boissons tropicales ont continué leur hausse, augmentant au cours des six premiers mois de 2008 de 35 %.

7. Pris ensemble, les cours des graines oléagineuses et des huiles végétales ont augmenté de 109 % entre 2002 et 2007. Après une baisse de 15 % en 2005, la hausse s'est accélérée depuis 2006 pour ce groupe de produits de base, avec une augmentation de 78 % en 2007 et une nouvelle augmentation de 124 % au premier semestre de 2008. Les principaux produits concernés sont la fève de soja, l'huile de soja et l'huile de palme, qui ont augmenté respectivement de 80, 94 et 100 % pendant la période 2002-2007 et de 49, 62 et 51 % pendant le premier semestre de 2008.

Figure 2
Variation des prix nominaux et réels des produits de base
 (entre le premier trimestre 1960 et le deuxième trimestre 2008, base 2000 = 100)



Source : CNUCED, Statistiques des prix des produits de base, consultables en ligne.

8. L'indice des prix alimentaires a atteint désormais son maximum historique; il a monté de 62 % entre 2002 et 2007 puis à nouveau de 84 % au premier semestre de 2008. Il est entraîné surtout par des denrées alimentaires de première nécessité comme le blé, le riz et le maïs, dont les cours ont augmenté respectivement de 78 %, 73 % et 69 % entre 2002 et 2007. Durant les six premiers mois de 2008, la hausse a été respectivement de 48 %, 121 % et 45 % pour ces trois céréales.

Une perspective historique

9. Bien que remarquable, l'actuelle flambée des cours des produits de base peut utilement être replacée dans une perspective historique. La figure 2 montre l'évolution des prix des principaux groupes de produits de base entre 1960 et le second trimestre de 2008 en termes nominaux et en termes réels. On observe qu'à partir de 1980 environ jusqu'à 2000-2002 environ, l'indice des prix de l'ensemble des produits de base autres que les combustibles suivait une tendance à la baisse aussi bien nominale que réelle, mais surtout réelle. Les principaux groupes de produits de base ont également connu une baisse des prix en termes réels. Pour la plupart des groupes de produits de base, alors que la flambée actuelle a apporté une certaine amélioration en termes réels, ces cours ne sont pas encore à leur maximum nominal. En fait, ce n'est que dans le cas du pétrole et du groupe des produits minéraux, minerais et métaux que les prix ont atteint à la fois un maximum nominal et un maximum réel historiques. Il est remarquable qu'en dépit des augmentations récentes des prix, les cours des boissons tropicales, en termes à la fois nominaux et réels, sont encore en dessous de leurs maxima historiques de la fin des années 70 et de leurs niveaux élevés récents du milieu des années 90.

B. Les causes de la hausse des cours

10. L'actuelle flambée des prix des produits de base résulte de la conjugaison de plusieurs phénomènes : une forte demande mondiale, qui s'explique par la croissance économique rapide dans le monde et en particulier en Asie, entraînée par la Chine, et une réaction assez lente de l'offre, à un moment où les stocks de plusieurs produits de base sont réduits, en particulier le pétrole, les produits minéraux et les métaux, mais aussi les céréales. Les cours des produits de base sont également influencés par la spéculation, alimentée par l'abondance des liquidités sur les marchés financiers internationaux où les taux d'intérêt sont relativement faibles, et qui cherchent des rendements plus élevés que ceux qu'offrent les valeurs à revenus variables ou fixes. L'augmentation des prix des produits de base libellés en dollar s'explique aussi en partie par la dépréciation du dollar par rapport à d'autres grandes monnaies. Une dévaluation du dollar réduit en effet le prix en monnaie étrangère des produits dont le prix est libellé en dollar, et elle augmente donc la demande. Enfin, l'un des principaux facteurs expliquant l'augmentation récente de la demande et donc les prix de certains produits alimentaires, en particulier le maïs et les graines oléagineuses, n'est autre que l'expansion de la demande de biocarburants, étroitement liée à l'évolution des prix de l'énergie.

11. Du côté de l'offre, la réponse de la production à l'augmentation de la demande a été indolente, en particulier s'agissant de l'énergie et des métaux et minéraux. Une période prolongée de cours faibles et la longueur du délai nécessaire aux investissements dans les industries minières expliquent une croissance trop lente des capacités de production pendant de nombreuses années et signifient que l'offre n'a

pas pu suivre l'augmentation rapide de la demande. En conséquence, les stocks de métaux ont été mis à rude épreuve et sont actuellement au plus bas. Dans le cas du pétrole, la forte croissance de la consommation mondiale depuis 2003, qui s'explique surtout (pour près des deux tiers) par la croissance de la consommation en Chine, en Inde et au Moyen-Orient, se trouvait face à une augmentation assez lente de l'offre, compliquée par des reculs de la production s'expliquant par des troubles géopolitiques dans des pays ayant d'importantes réserves pétrolières. Chaque année depuis 2003, la croissance de la production en dehors de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a été inférieure à la croissance mondiale de la consommation de pétrole. C'est donc vers la production de l'OPEP ou les stocks que l'on doit se tourner pour combler le déficit, ce qui laisse aux pays membres de l'OPEP un faible volant de production supplémentaire, ce qui explique que le marché soit très tendu. Cet état du marché et la concentration de l'excédent de capacité dans quelques pays seulement expliquent non seulement la pression à la hausse qui s'exerce sur les prix du baril mais aussi l'instabilité accrue des cours, qui réagissent fébrilement à des perturbations réelles ou imaginaires de l'offre.

12. L'évolution des prix dans le secteur agricole s'explique par de nombreux facteurs. Les contraintes qui pèsent sur l'offre (en particulier la faiblesse de la production par suite de conditions météorologiques défavorables dans plusieurs des grands pays exportateurs et le faible niveau des stocks de céréales) face à une forte croissance de la consommation de l'alimentation humaine et animale, due à une modification de la structure de la consommation alimentaire dans les pays asiatiques à croissance rapide dans le sens d'une plus importante consommation de protéines, ainsi que d'une forte croissance, causée par les politiques suivies, de la demande de biocarburants produits à partir des céréales secondaires et des graines oléagineuses, ont déclenché une brusque tension dans les secteurs des céréales et des graines oléagineuses¹. Les coûts élevés des combustibles et des engrais ont encore gonflé le coût de la production agricole et cela explique en partie la hausse des prix agricoles. Les prix élevés de l'alimentation animale ont à leur tour grevé les coûts de la production animale, d'où une augmentation des prix de la viande et des produits laitiers. De plus, par mesure de précaution pour assurer une offre adéquate à des prix stables sur leurs propres marchés, certains pays exportateurs, réagissant à de mauvaises récoltes et à une diminution des stocks dans le monde, ont pris des mesures pour restreindre leurs exportations, ce qui à son tour a limité l'offre disponible pour satisfaire la demande commerciale. Cette évolution a eu une importance particulière dans le cas du riz, dont le cours connaît, depuis 2007, une hausse vertigineuse.

13. Au cours des trois à cinq dernières années, la situation actuelle et projetée assez tendue sur les marchés des principaux groupes de produits de base (les combustibles, les métaux et les denrées alimentaires) a suscité des anticipations de nouvelles augmentations de prix et attiré une augmentation appréciable des

¹ Par exemple, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que l'appui donné par les États-Unis, par l'Union européenne et par le Canada, à la production et à l'utilisation de biocarburants en 2006 a représenté 11 milliards de dollars par an (voir OCDE, *Évaluation économique des politiques d'appui aux biocarburants*, 2008). Il y a alors eu, par l'effet des politiques d'appui à la production de l'éthanol aux États-Unis (principal producteur et exportateur mondial de maïs), un déplacement de l'utilisation du maïs comme fourrage et pour l'exportation, vers la production d'éthanol. Cette production d'éthanol représente actuellement 30 % de la consommation de maïs aux États-Unis (elle n'était que de 6 % en 1999/2000), alors que la proportion de la production qui est exportée est tombée de 20 à 16 % et celle qui va à l'alimentation animale de 60 à 43 %.

placements dans les produits de base sur les marchés dérivés, parmi des opérateurs non traditionnellement présents sur les marchés des produits de base, qui cherchent à diversifier leur portefeuille ou à spéculer. Cela a sans doute contribué à la hausse des cours à terme des produits de base et est un facteur supplémentaire expliquant l'actuelle flambée des cours au comptant.

C. Impact sur les pays en développement

14. La montée des prix des produits de base a amélioré de façon appréciable les comptes extérieurs de beaucoup de pays en développement qui dépendent de l'exportation de produits primaires, grâce à d'importantes améliorations de leurs termes de l'échange, dans le cas notamment des pays exportateurs de pétrole et de produits minéraux. Le tableau 2 donne une estimation de l'impact des variations des termes de l'échange des pays en développement, sur la structure de leurs exportations.

Pays en développement exportateurs de pétrole ou de produits minéraux

15. Entre 2004 et 2006, les gains résultant des variations des termes de l'échange ont été importants pour les pays exportateurs de pétrole et de produits minéraux, représentant entre 5 et 7 % de leur produit intérieur brut (PIB); au contraire, en moyenne, les exportateurs d'autres produits de base ont essuyé des pertes. Cependant, dans certains cas, ces gains exceptionnels ont en partie été amenuisés par l'augmentation des transferts de profits des sociétés transnationales qui participent à l'exploitation des ressources naturelles. Cela a été le cas en particulier dans les pays exportateurs de pétrole et surtout de produits minéraux de l'Afrique et de l'Amérique latine, où les entreprises étrangères assurent une forte proportion de la production destinée à l'exportation (en particulier dans le secteur minier) et où la fiscalité est favorable à l'entreprise privée dans les industries extractives. Comme le montre le tableau 2, des paiements importants à des non-résidents ont drainé une grande partie des recettes liées aux variations des termes de l'échange des principaux exportateurs de produits minéraux entre 2004 et 2006.

Tableau 2

Impact des variations des termes de l'échange et des paiements nets de recettes sur le revenu national disponible de certains groupes de pays en développement en moyenne entre 2004 et 2006

(Pourcentage du produit intérieur brut)

	<i>Effets des variations des termes de l'échange</i>	<i>Effets des variations des paiements de recettes nets</i>	<i>Impact net</i>
Exportateurs de pétrole	7,3	-0,2	7,0
Exportateurs de produits minéraux et de minerais	5,7	-4,6	1,2
Exportateurs d'autres produits de base	-0,2	-0,1	-0,3

Source : Calculs effectués par le secrétariat de la CNUCED sur la base de données de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies; de la base de données sur les statistiques des balances des paiements du Fonds monétaire international; de la base de données sur les statistiques des balances de paiements de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); de sources nationales et d'estimations de la valeur unitaire et du volume des exportations et des importations.

Autres pays en développement exportateurs de produits de base

16. S'agissant des produits agricoles, la situation est mitigée. Alors que les pays qui exportent des graines oléagineuses et des huiles végétales, des céréales, des produits laitiers et certains produits à base de viande ont vu leurs termes de l'échange s'améliorer au cours des dernières années, certains de ceux qui exportent des produits agricoles tropicaux ont vu les cours de leurs exportations perdre du terrain par rapport au coût de leurs importations (par exemple de combustibles et de produits alimentaires) et ils ont donc subi une détérioration appréciable de leurs termes de l'échange. Les tableaux 3 et 4 offrent une indication de l'impact de la facture pétrolière de certains pays à faible revenu et de la facture d'importations de produits alimentaires des pays à faible revenu importateurs nets de denrées alimentaires.

17. L'actuelle poussée des cours mondiaux de presque tous les produits de base entrant dans l'alimentation humaine et animale se propage le long de la chaîne de l'offre de produits alimentaires, ce qui contribue à la hausse générale des prix des denrées alimentaires et donc à une plus grande insécurité alimentaire, en particulier dans les pays pauvres. Ces derniers mois, des émeutes frumentaires ont éclaté dans plusieurs pays et plusieurs gouvernements ont dû appliquer une série de mesures pour limiter l'augmentation locale des prix des denrées alimentaires et empêcher une baisse de la consommation.

Tableau 3

Facture pétrolière en proportion des importations totales de certains pays d'Afrique subsaharienne

(En pourcentage)

	1996-2000	2001-2005	2006
Bénin	13	14	15
Kenya	8	11	13
Madagascar	9	14	18
République centrafricaine	9	12	14
République-Unie de Tanzanie	8	17	24
Rwanda	13	14	16

Source : Calculs de la CNUCED.

18. La flambée des prix des produits agricoles s'est accompagnée aussi d'une instabilité beaucoup plus forte des prix que dans le passé, en particulier dans le secteur des céréales et celui des graines oléagineuses, ce qui accroît l'incertitude du rendement de la production agricole. Enfin, si les fortes variations des prix sont assez courantes sur les marchés agricoles, on peut s'attendre à ce que l'actuelle période de prix élevés se termine un jour, même si la tendance à long terme est à la hausse. Dans ce contexte, la question est de savoir comment remédier à l'effet d'une chute brutale des cours, qui se produira inévitablement à la fin du cycle des prix.

Tableau 4
**Facture d'importation de céréales de certains pays à faible revenu
à déficit vivrier par région et par type**

(En milliards de dollars des États-Unis)

<i>Région ou type</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2007-2008</i>
Afrique	6,5	17,9
Amérique latine et Caraïbes	0,3	0,9
Asie	7,0	19,3
Pays à faible revenu à déficit vivrier^a	14,0	38,7
Blé	7,8	22,7
Céréales secondaires	3,3	6,1
Riz	3,0	9,9

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Perspectives de récoltes et situation alimentaire* (avril 2008).

^a Ces chiffres comprennent les pays à déficit vivrier et à revenu par habitant inférieur au niveau utilisé par la Banque mondiale pour déterminer l'admission à l'aide offerte par l'Association internationale de développement (IDA) (à savoir 1 575 dollars en 2004).

Conclusion

19. La mesure dans laquelle les pays en développement exportateurs de produits de base continueront à profiter des cours élevés de ces produits dépendra de l'évolution de la demande et de l'offre des différents produits. En tout état de cause, les avantages à long terme, pour les pays en développement producteurs, dépendront de leur aptitude à utiliser leurs recettes d'exportation en augmentation pour diversifier leur production et poursuivre leur industrialisation. En réduisant leur dépendance à l'égard des produits de base, ils rendront aussi leurs recettes d'exportation moins vulnérables aux fluctuations des cours.

III. L'économie mondiale des produits de base : réalités, nouveaux problèmes et perspectives commerciales à long terme

20. Bien qu'actuellement, la forte hausse des prix des produits de base ait amélioré leur situation dans le commerce mondial et relancé le rôle potentiel des produits de base pour contribuer à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté dans l'économie mondiale, les principales réalités de l'économie de base persistent. Ces réalités, y compris les nouvelles questions et les perspectives à long terme concernant le commerce des produits de base, sont examinées dans le présent chapitre.

A. La dépendance continue vis-à-vis des produits de base

21. Malgré un changement considérable au cours des 30 dernières années dans la composition des exportations des pays en développement (considérés comme un groupe) – en passant des produits de base aux produits manufacturés (qui représentent actuellement environ 70 % de leurs exportations) – de nombreux pays en développement sont toujours fortement dépendants des exportations de produits de base. Comme il est indiqué dans le tableau 5, actuellement, 92 pays en développement dépendent des produits de base pour au moins 50 % de leurs recettes d'exportation. Si l'on ne tient pas compte des combustibles, les autres produits de base représentent plus de 50 % des exportations annuelles moyennes de 47 pays.

Tableau 5

Dépendance des pays en développement vis-à-vis des produits de base

(Moyennes annuelles 2003-2005)

<i>Catégorie de produits</i>	<i>Nombre de pays en développement qui tirent au moins 50 % de leurs recettes d'exportation des produits de base</i>	<i>Nombre de pays en développement qui tirent entre 20 % et 49,9 % de leurs recettes d'exportations des produits de base</i>
Tous les produits de base	92	38
Produits de base à l'exception des combustibles	47	41
Combustibles	25	18
Minerais et métaux	7	13
Matières premières agricoles	3	6
Tous les produits alimentaires	29	39

Source : Statistiques de la CNUCED fondées sur les données de la base de données des Nations Unies sur les statistiques commerciales des produits de base (COMTRADE).

22. La situation des pays qui dépendent des produits de base varie selon le produit. Les pays exportateurs de pétrole doivent faire face à une situation atypique en matière d'offre et de demande. La demande de pétrole est très inélastique étant donné le rôle essentiel de l'énergie dans le fonctionnement de la société moderne et des processus de production, et du faible niveau de remplacement technique et économique grâce à d'autres sources d'énergie à court terme. Par ailleurs, des stocks économiquement exploitables ne sont disponibles que dans un nombre limité de pays. La situation des exportateurs de minéraux est quelque peu similaire à celle des exportateurs de pétrole du côté de l'offre : l'offre est déterminée principalement par l'existence d'un gisement de minéraux. Toutefois, la demande de minéraux dépend d'un cycle commercial et de la croissance de la demande industrielle dans les pays industrialisés et en voie d'industrialisation.

23. Les exportateurs de produits agricoles sont classés dans deux catégories : les pays producteurs à faible revenu qui dépendent de l'exportation d'un ou de plusieurs produits agricoles tels que les produits tropicaux traditionnels provenant de petits exploitants agricoles; et les pays agricoles exportateurs plus dynamiques, diversifiés et à revenu intermédiaire. Ce dernier groupe comprend plusieurs pays en développement tels que l'Argentine, la Thaïlande, la Malaisie, le Viet Nam et le Brésil, dont les exportations de certains produits en vrac (par exemple des céréales

et des oléagineuses) sont très concurrentielles. Ces pays en développement dont l'agriculture est plus diversifiée sont devenus moins dépendants des produits de base au cours de la dernière décennie.

B. Le piège de la dépendance vis-à-vis des produits de base à faible revenu

24. En revanche, les pays en développement qui produisent des denrées agricoles à faible revenu sont surtout spécialisés dans l'exportation de produits de base (les produits traditionnels tropicaux) pour lesquels la demande dans les pays développés a été faible au cours de ces dernières années. Par conséquent, leur part du commerce mondial des produits de base a stagné ou a diminué, ainsi que leur capacité de se diversifier dans la production de produits à plus haute valeur ajoutée ou de produits manufacturés. Bien qu'ils soient spécialisés dans les exportations de produits agricoles, ces pays sont souvent des importateurs nets de denrées alimentaires. C'est en Afrique que se trouve la plus grande concentration de pays dépendants des produits de base dans cette catégorie.

25. En raison de leur dépendance vis-à-vis d'un ou de quelques produits de base, les pays en développement producteurs de produits de base à faible revenu sont très vulnérables vis-à-vis des chocs commerciaux, et doivent faire face à une situation imprévisible au niveau microéconomique et au niveau macroéconomique. La diminution et l'instabilité des prix des produits de base a une influence négative aussi bien sur les revenus des agriculteurs que sur l'emploi dans les zones rurales, entraînant également des incertitudes en ce qui concerne les taux de rentabilité des investissements, et réduisant par conséquent à la fois la volonté et la capacité des agriculteurs et des entrepreneurs à investir. Par conséquent, il y a un manque d'investissements pour améliorer la productivité et obtenir de la valeur ajoutée. Au niveau macroéconomique, la baisse et l'instabilité des prix des produits de base ont souvent une incidence directe et négative sur la stabilité, l'équilibre budgétaire et le maintien de la balance des paiements. La baisse des recettes en devises étrangères exerce des pressions supplémentaires sur leur disponibilité, limite la capacité d'importation, réduit la solvabilité extérieure et rend plus difficile le service de la dette extérieure.

26. Les pays en développement producteurs de produits de base à faible revenu doivent faire face aux mêmes défis lorsqu'ils participent aux marchés internationaux. Il s'agit notamment d'une offre excessive pour beaucoup de leurs produits traditionnels d'exportation (et par conséquent une réduction des prix), d'une érosion des préférences commerciales à la suite de la libéralisation des échanges multilatéraux et régionaux (ce qui aggrave les difficultés pour conserver des parts des marchés internationaux) et d'une prolifération des normes sur leurs marchés traditionnels dans les pays membres de l'OCDE, et d'une concentration accrue et une concurrence réduite dans les chaînes de l'offre mondiale pour des exportations qui proviennent de ces produits de base (ce qui rend plus difficile l'obtention de valeur ajoutée et d'une plus grande participation aux chaînes de valeur ajoutée). Certains de ces problèmes sont liés au fonctionnement du système commercial international (voir le chapitre C ci-après).

27. Étant donné le taux élevé de pauvreté et le faible niveau de développement dans les pays en développement qui dépendent des produits de base et ont un revenu faible, les perspectives de commerce et de développement dans cette catégorie de pays doivent faire l'objet d'une attention spéciale. Des mesures urgentes doivent être prises étant donné les progrès limités qu'ils ont réalisés en vue de parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement à moyen terme (2000-2015).

C. Facteurs structurels et systémiques qui exercent une influence sur l'impact sur le développement et la réduction de la pauvreté de la production et du commerce des produits de base

28. Aussi bien les facteurs internes que les facteurs externes ont un impact sur la mesure dans laquelle le secteur des produits de base peut servir de moteur de croissance dans les pays en développement. Les contraintes internes comprennent les déficits en matière d'institutions, de politiques, d'infrastructures et de ressources humaines ainsi que les problèmes structurels. Par exemple, dans les secteurs du pétrole et des mines, les liens entre ces secteurs et le reste de l'économie ne sont pas toujours développés. L'absence de stratégies appropriées pour investir les recettes tirées du pétrole et des mines a souvent limité l'impact de ces secteurs sur le développement. Dans le secteur agricole, les difficultés dues à l'offre, en particulier l'insuffisance des infrastructures commerciales, des ressources humaines et de l'innovation technologique réduisent les opportunités de diversification verticale et de valeur ajoutée.

29. Les barrières commerciales dans le système commercial international (accès aux marchés et conditions d'entrée, manque de réglementation des pratiques anticoncurrence dans les chaînes internationales d'offre et de valeur ajoutée, incapacité de respecter les normes commerciales qui changent constamment) limitent également les possibilités pour le développement fondé sur les produits de base. Par exemple, les pics et l'escalade des tarifs douaniers touchent particulièrement les produits agricoles. En outre, des subventions importantes pour l'agriculture et les exportations dans les pays de l'OCDE ont entraîné non seulement des réductions et une plus grande instabilité dans les prix de certains produits agricoles sur les marchés mondiaux (par exemple, le coton), mais ont également contribué à une élimination des pays en développement sur les marchés d'exportation. Enfin, le fait de soumettre les pays en développement à la plupart des règles qui sont valables pour les pays développés dans le système commercial bilatéral réduit la souplesse pour les politiques des pays en développement dépendants des produits de base afin de promouvoir un développement fondé sur ces produits grâce à des incitations ciblées.

D. Nouvelles questions concernant les politiques relatives aux produits de base

30. Une demande et des prix plus élevés pour les produits de base entraîneront une croissance et un développement durables ainsi qu'une réduction de la pauvreté. Il s'agit de la répartition des avantages tirés de prix plus élevés entre les investisseurs étrangers et les pays d'accueil dans les industries minières; la préservation d'un

environnement compétitif dans les chaînes d'offre de produits de base; la sécurité énergétique; et la sécurité alimentaire.

1. Répartition des revenus des industries minières

31. La part du gouvernement des revenus tirés des activités orientées vers l'exportation dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz est une source de recettes potentiellement importantes pour le financement du développement. L'augmentation des prix du pétrole, des minéraux et des métaux au cours de ces dernières années a relancé le débat concernant la répartition et l'utilisation des bénéfices exceptionnels dans les industries d'extraction. Les incitations fiscales accordées à des investisseurs étrangers ont fait l'objet de critiques, surtout dans un certain nombre de pays d'Amérique latine. Ces incitations, qui ont été introduites au cours d'une période où les prix des minéraux étaient toujours très bas sont considérées par de nombreuses personnes comme trop généreuses étant donné les prix actuels qui sont beaucoup plus élevés. Afin de réagir, certains pays ont récemment révisé leurs règlements en matière de fiscalité et de propriété dans les secteurs du pétrole et des mines².

2. Concurrence dans les chaînes d'offre et de valeur ajoutée en matière de produits de base

32. En matière de produits de base, les grandes sociétés commerciales, les transformateurs et les détaillants (par exemple, les principaux réseaux de supermarchés) dans les principaux marchés de consommateurs contrôlent les chaînes d'offre de produits de base, une situation qui est renforcée par la concentration actuelle du côté des acheteurs de produits de base et la fragmentation parallèle du côté des producteurs³. Cela implique que la plupart des producteurs dans les pays en développement qui dépendent des produits de base acceptent les prix. L'augmentation de la concentration sur les marchés des produits de base est une raison majeure qui explique l'écart croissant entre ce que les consommateurs payent et ce que les producteurs obtiennent pour leurs produits⁴.

33. L'un des défis a été de traiter les mégafusions dans les secteurs des produits de base et les questions relatives à la concurrence dans les chaînes d'offre et de valeur ajoutée mondiales. Il faut d'urgence renforcer la politique de concurrence dans le secteur des produits de base où les principaux acteurs sont de plus en plus un petit nombre de grandes entreprises qui dominent les activités de commercialisation et de transformation de ces produits dans le monde entier.

² Voir CNUCED, *Rapport sur les investissements mondiaux*, 2007, chap. 6.

³ Dans le contexte des programmes d'ajustement structurel, les conseils de commercialisation ont été démantelés dans de nombreux pays en développement qui dépendent des produits de base.

⁴ L'augmentation des bénéfices des sociétés commerciales et de transformation au cours de la période où le prix de produits tropicaux tels que le café et le cacao s'est écroulé laisse penser que la concentration du marché a bénéficié à ces sociétés.

3. Sécurité énergétique

34. L'accès à des sources d'énergie peu coûteuses est indispensable pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de la vie. Bien que l'impact des augmentations actuelles des prix du pétrole sur les pays importateurs nets de pétrole ait été en général plus réduit qu'au cours des deux épisodes précédents d'augmentation des prix du pétrole (c'est-à-dire 1973-74 et 1979-83), il a été plus important pour les pays en développement. Cela est dû en partie à une augmentation de la dépendance vis-à-vis des importations de pétrole dans le monde en développement, à la suite de l'industrialisation et de l'urbanisation. Alors qu'en 1972, les importations de pétrole dans les pays en développement (à l'exclusion de l'OPEP) représentaient 0,8 % de leur PIB, au cours de la période 2004-2005, elles ont représenté plus de 3,5 %, soit environ le double de la proportion dans les principaux pays membres de l'OCDE. La proportion des importations de pétrole par rapport au PIB reste la plus élevée en Asie, suivie par les pays de l'Afrique subsaharienne (à l'exclusion du Nigéria et de l'Afrique du Sud), malgré un niveau d'industrialisation beaucoup plus faible. Comme il a été indiqué dans le chapitre II ci-dessus, certains pays en développement importateurs de pétrole à faible revenu ont été particulièrement touchés (voir tableau 3).

35. En résumé, la dépendance vis-à-vis du pétrole reste élevée dans de nombreux pays en développement, où 1,6 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les perspectives concernant des prix élevés du pétrole auront une influence négative sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays qui n'obtiennent pas des prix plus élevés pour leurs exportations.

4. Sécurité alimentaire

36. L'augmentation mondiale des prix des denrées alimentaires et leur disponibilité pour satisfaire la demande des pays importateurs nets de denrées alimentaires ont soulevé de nombreuses questions en matière de sécurité alimentaire. Dans de nombreux pays, et même dans des pays où la balance des paiements n'a pas encore été touchée, les impacts de l'augmentation des prix des aliments ont particulièrement touché les pauvres, surtout dans les zones urbaines. Les pauvres consacrent proportionnellement une plus grande partie de leurs revenus aux produits alimentaires (de 60 à 70 % dans de nombreux pays en développement) et ils sont donc les plus touchés lorsque les prix augmentent. Les augmentations des prix des aliments de base sont liées à une forte augmentation de la pauvreté. Des émeutes concernant les prix des denrées alimentaires se sont déjà produites dans plus de 30 pays au cours de ces derniers mois.

37. En outre, les restrictions imposées récemment concernant les exportations agricoles par les pays producteurs ont mis en évidence des déséquilibres dans le système alimentaire mondial, c'est-à-dire qu'un grand nombre de pays importateurs nets de produits alimentaires dépend d'un petit nombre de pays exportateurs. Cela a soulevé des questions concernant les stratégies appropriées pour éviter une crise alimentaire en cas d'instabilité dans les pays exportateurs.

38. Enfin, l'intérêt pour la sécurité alimentaire à long terme est mis en évidence par le manque de terres arables (y compris les ressources en eau) dans certaines régions, qui est dû à l'accroissement de la population et de l'urbanisation, ainsi qu'à la concurrence dans l'utilisation des terres pour la production de denrées alimentaires, de fourrage et de biocarburants. Le passage aux biocarburants, qui est

appuyé en partie par l'augmentation des prix du pétrole brut, a déjà un impact important sur l'utilisation des terres agricoles dans les principaux pays producteurs et exportateurs. Par exemple, l'augmentation de la superficie des terres pour la production de maïs aux États-Unis en vue d'obtenir de l'éthanol a réduit les terres utilisées pour la production de soja, dont le prix a augmenté fortement depuis la mi-2006.

E. Perspectives commerciales à long terme : une demande accrue pour les produits de base

39. Les prix des produits de base ont connu une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, principalement en raison d'une faible croissance de la demande dans les pays développés (les pays traditionnellement importateurs) par rapport à l'offre. Toutefois, depuis 2002, il y a eu un renversement de la tendance surtout en raison de l'augmentation de la demande dans les pays en développement nouvellement industrialisés. Par conséquent, au cours de la première décennie du XXI^e siècle, on a observé une nouvelle réalité selon laquelle les pays en développement deviennent des consommateurs importants et croissants de produits de base. L'augmentation récente des prix des produits de base a été due dans une large mesure à la croissance rapide de la demande dans les pays en développement d'Asie, en particulier la Chine.

40. On prévoit une forte croissance économique dans les pays en développement, surtout en Asie, qui devrait se poursuivre à un rythme élevé au moins pendant la prochaine décennie. Par exemple, après un léger ralentissement de 1997 à 2002 pour atteindre moins de 10 % de croissance moyenne annuelle en raison de la crise financière asiatique, la Chine est revenue à une croissance supérieure à 10 % en 2003 (voir tableau 6). L'Inde est également proche d'une croissance supérieure à 10 %. Le dynamisme de la croissance se traduit par une industrialisation et urbanisation rapides, accompagnées par des taux élevés d'investissement dans les logements et l'infrastructure. Une forte croissance continue dans ces deux grandes économies en développement entraînera une forte demande de produits de base, surtout parce qu'elles se trouvent dans une phase de développement où l'intensité de l'utilisation d'énergie, de métaux et de matières premières est en augmentation. La Chine est déjà devenue le principal consommateur d'une vaste gamme de métaux (acier, cuivre, aluminium, zinc et plomb) et de plusieurs autres produits de base (coton et caoutchouc). L'augmentation du niveau de vie entraînera aussi une augmentation de la demande d'importation de produits alimentaires, en particulier à cause d'une réorientation vers un régime plus riche en protéines et d'une augmentation rapide de la consommation de produits qui avaient été considérés jusque-là comme des articles de luxe, tels que le café et le cacao.

Tableau 6
Croissance de la production mondiale, de 1995 à 2007
 (Évolution annuelle en pourcentage)

<i>Région/pays</i>	<i>1995-2000</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
Monde	3,3	2,7	4,0	3,4	4,0	3,8
Économies développées	3,0	1,8	2,9	2,3	2,8	2,5
États-Unis d'Amérique	4,2	2,5	3,6	3,1	2,9	2,2
Économies en transition	1,8	6,8	7,3	6,5	7,2	8,2
Économies en développement	4,2	5,6	7,2	6,7	7,1	7,3
Économies en développement : Afrique	3,4	4,9	5,6	5,7	5,6	5,9
Économies en développement : Amérique	3,0	2,4	6,1	4,7	5,4	5,7
Économies en développement : Asie	4,9	6,9	7,8	7,5	7,9	8,1
Chine	8,5	10,0	10,1	10,4	11,1	11,4
Inde	5,8	8,3	8,5	8,8	9,2	9,7

Source : Manuel de statistique 2008 de la CNUCED, en ligne (<http://stats.unctad.org/Handbook/>).

41. Par exemple, le tableau 7 indique que, de 1995 à 1997 et de 2003 à 2005, les pays en développement ont accru leur part des importations mondiales de produits primaires au total et dans chaque principale catégorie de produits. La plus grosse augmentation de la part des pays en développement dans les importations mondiales concernait les minerais et les métaux, les matières premières agricoles et les denrées alimentaires. C'est l'Asie, et en particulier la Chine, qui est responsable de l'augmentation de cette part des importations. Bien que les pays développés représentent toujours au moins 60 % des importations mondiales des produits de base, pour toutes les catégories de produits, les pays en développement et en voie d'industrialisation devraient continuer à connaître une croissance plus rapide que les pays développés et devraient donc continuer à soutenir la croissance de la demande sur les marchés des matières premières.

Tableau 7
Parts des importations mondiales, de 1995 à 1997 et de 2003 à 2005

(Pourcentage des importations mondiales de chaque catégorie; moyennes annuelles)

<i>Régions</i>	<i>Tous les produits de base</i>		<i>Combustibles</i>		<i>Minerais et métaux</i>		<i>Matières premières agricoles</i>		<i>Bois</i>		<i>Toutes les denrées alimentaires</i>		<i>Poisson</i>	
	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>	<i>1995-1997</i>	<i>2003-2005</i>
Pays développés	69	67	68	67	69	60	68	62	77	70	70	69	84	80
Pays en développement, dont :	28	30	28	30	28	37	31	36	22	29	27	29	15	18
Asie, dont :	20	23	21	24	24	32	24	29	17	25	17	17	12	14
Chine	2	6	2	4	3	13	5	13	2	12	2	3	1	3
Inde	1	2	2	3	1	2	1	2	1	2	0	1	0	0
Économies en transition	4	3	4	3	2	3	1	2	1	1	4	4	1	2
Importations mondiales (en milliards de dollars)	1 236	2 189	437	1 087	182	302	141	160	168	78	476	639	53	71

Source : Statistiques de la CNUCED fondées sur les données de COMTRADE.

42. Étant donné l'évolution de cette croissance de la demande qui est centrée principalement sur les combustibles, les métaux et les matières premières agricoles, les pays en développement exportateurs de ces produits bénéficieront probablement d'une demande soutenue et de prix mondiaux relativement élevés pour ces produits. Il est probable également que les pays en développement exportateurs bénéficieront du fait que l'ensemble des pays en développement a une part croissante des échanges mutuels de ces produits (voir tableau 8).

Tableau 8
**Échanges des produits de base, y compris les combustibles,
entre les pays en développement, par région (de 1995 à 1997
et de 2003 à 2005, en moyenne)**

Région	Exportations vers les pays en développement (pourcentage du total des exportations de produits de base)		Importations dans les pays en développement (pourcentage du total des importations des produits de base)	
	1995-1997	2003-2005	1995-1997	2003-2005
Afrique	23	30	41	56
Amérique	31	33	51	53
Asie	37	48	59	64
Tous les pays en développement	33	41	56	61

Source : Statistiques de la CNUCED fondées sur les données de COMTRADE.

43. Toutefois, il semble peu probable que la croissance du commerce des produits de base vers les pays en développement à elle seule serait suffisante pour permettre d'inverser le déclin à long terme des prix réels de ces produits, étant donné que les pays développés représentent encore entre 60 et 80 % des importations mondiales de toutes les grandes catégories de produits de base. Néanmoins, l'accroissement soutenu de la demande de produits de base dans les pays en développement, lié à leur rythme accéléré de croissance industrielle, continuera à fournir des possibilités supplémentaires pour une augmentation des exportations de produits de base à partir des pays en développement, y compris l'obtention de valeur ajoutée dans les nouveaux circuits d'approvisionnement qui sont développés directement à partir des pays producteurs vers les nouveaux marchés de consommateurs en Asie. Par conséquent, à moyen ou à long terme, les pays en développement qui dépendent des produits de base et ont un faible revenu pourraient obtenir des avantages suffisants du commerce des produits de base pour les aider à lancer leur économie sur la voie d'une croissance soutenue permettant d'accroître le revenu par habitant et de réduire la pauvreté.

IV. Les faits nouveaux contribuant à l'application de la résolution 61/190 de l'Assemblée générale

44. La résolution 61/190 de l'Assemblée générale relative aux produits de base s'adresse à de nombreuses entités, depuis les pays en développement et les pays développés jusqu'à leurs gouvernements respectifs et les organisations internationales ainsi que le secteur privé. Des activités ont été entreprises dans la

plupart des domaines visés, qui vont parfois au-delà des demandes spécifiques figurant dans la résolution. Par exemple, il est réaffirmé dans la résolution que les États Membres s'engagent à mettre fin à la faim et à la pauvreté, il est réitéré qu'il est important d'optimiser la contribution du secteur des produits de base à une croissance économique soutenue et au développement durable; et il est rappelé que l'intégration et la coopération régionales peuvent améliorer l'efficacité des secteurs traditionnels des produits de base et appuyer les efforts de diversification, et il est réitéré qu'il est important d'élargir le commerce et les investissements Sud-Sud dans les produits de base; il est réaffirmé qu'il est important de créer un environnement porteur aux niveaux national et international, impliquant notamment la bonne gouvernance et il est réaffirmé également l'engagement d'intégrer d'une manière efficace les pays en développement et les pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral. Ce sont les domaines où la CNUCED a été particulièrement active depuis la soixante et unième session de l'Assemblée générale, même si certains domaines, comme la lutte contre la faim et la pauvreté et le système commercial multilatéral, font également partie du mandat d'autres organisations internationales telles que la FAO et l'OMC.

45. La CNUCED a joué un rôle actif afin de fournir une assistance aux pays en développement dans le contexte de la série de négociations commerciales de Doha concernant l'agriculture et les efforts des pays en développement non membres afin d'adhérer à l'OMC selon des conditions qui sont appropriées à leur situation. La CNUCED a également joué un rôle actif afin de traiter de la crise alimentaire mondiale causée par l'augmentation brutale des prix des denrées alimentaires et participe avec d'autres organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods en tant que membre de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire qui a élaboré en juillet 2008 un cadre d'action global pour traiter de la crise alimentaire mondiale d'une manière cohérente et coordonnée.

46. Ce cadre d'action présente deux ensembles de mesures immédiates afin de promouvoir une réponse globale à la crise alimentaire mondiale. Le premier ensemble de mesures est centré sur la satisfaction des besoins immédiats des populations vulnérables grâce : a) à un accès amélioré et élargi à l'assistance alimentaire d'urgence, aux interventions nutritionnelles et au filet de sécurité; b) à un appui pour améliorer la production des petits exploitants agricoles; c) à des ajustements appropriés des politiques commerciales et fiscales; et d) à la gestion des incidences macroéconomiques. Le deuxième ensemble vise à renforcer la capacité d'adaptation et à contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale à long terme grâce à : e) des systèmes élargis de protection sociale; f) une croissance soutenue des stocks alimentaires provenant des petits exploitants; g) une amélioration des marchés alimentaires mondiaux; et h) la mise au point d'un consensus international sur les biocarburants. On évalue les besoins financiers mondiaux supplémentaires concernant la crise alimentaire à un montant allant de 25 à 40 milliards de dollars par an afin de maintenir les progrès pour parvenir aux objectifs du Millénaire pour le développement.

47. Dans sa résolution 61/190, l'Assemblée générale a demandé aux pays développés et aux pays en développement qui déclarent qu'ils sont en mesure de le faire de permettre un accès hors taxes et hors contingent sur une base durable pour tous les produits provenant de tous les pays les moins avancés, conformément à la Déclaration ministérielle de Hong Kong. Depuis 2007, plusieurs pays ont amélioré,

élargi ou introduit de nouveaux programmes portant sur les pays les moins avancés. Il s'agit notamment du Japon, de la Suisse, de la Chine et de l'Inde⁵.

48. Dans la même résolution, l'Assemblée générale demande également « l'achèvement avec succès et en temps voulu de la série de négociations commerciales de Doha avec l'entière application de ses dimensions concernant le développement ». Malgré les progrès réalisés pour éliminer les différences dans la série de négociations commerciales de Doha au cours des 18 derniers mois, y compris grâce à une réunion ministérielle tenue en juillet 2008, les membres de l'OMC n'ont pas pu parvenir à un accord pour faire avancer le programme de réforme agricole. Cela implique notamment que les distorsions des marchés agricoles ne seront pas corrigées et continueront à avoir une influence négative sur le développement fondé sur les produits de base et les efforts de diversification de nombreux pays en développement. Une question importante dans le processus de Doha, en particulier pour les pays producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, a été l'initiative sectorielle visant à traiter d'une manière ambitieuse, rapide et spécifique les questions de commerce et de développement concernant le secteur du coton. Les progrès relatifs au secteur du coton sont liés aux progrès réalisés dans les négociations agricoles. Bien que les prix du coton se soient améliorés récemment, il est toujours nécessaire de réduire les distorsions sur ce marché. En général, sur tous les marchés agricoles, le niveau actuellement élevé des prix des produits agricoles ne permet pas de justifier des subventions agricoles importantes et une protection des agriculteurs.

49. Dans sa résolution 61/190, l'Assemblée générale a souligné qu'il fallait poursuivre les efforts déployés par les pays fortement dépendants des produits de base afin d'encourager la diversification et la libéralisation des secteurs du commerce et des exportations et d'améliorer la compétitivité, et elle a encouragé les pays en développement, avec l'appui indispensable des pays donateurs et de la communauté internationale, à formuler des politiques spécifiques en matière de produits de base afin de faciliter l'expansion des échanges, de réduire la vulnérabilité et d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire. Elle a également invité les pays en développement, en coopération avec les pays développés et les organisations internationales compétentes, à établir des programmes à moyen et à long terme de développement des produits de base orientés vers l'amélioration de la recherche pour la diversification des produits et l'accroissement de la production, de la productivité, de la valeur ajoutée et de la compétitivité des produits de base des pays en développement.

50. Les pays en développement ont déployé des efforts intenses à cet égard. C'est ainsi que l'Union africaine a élaboré une vision stratégique (Vision 2050 pour l'industrie minière en Afrique) relative à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles de l'Afrique au service du développement économique et social accéléré du continent. En outre, plusieurs pays parmi les moins avancés ont élaboré des stratégies pour renforcer leurs capacités de production et de commercialisation des produits de base, notamment dans le cadre des initiatives d'aide au commerce, tandis que des pays en développement producteurs de pétrole exécutaient des programmes de développement tendant à diversifier les secteurs de l'énergie et l'économie.

⁵ Pour des détails supplémentaires, voir : UNCTAD, *GSP NWESLETTER*, numéro 9, juillet 2008.

51. Dans la résolution 61/190, l'Assemblée générale a également souligné l'importance des actions d'assistance technique et de renforcement des capacités en faveur des pays en développement et a engagé les organisations internationales, les pays développés et le secteur privé à y contribuer dans plusieurs domaines : mettre en place les mesures appropriées et nécessaires pour se conformer aux besoins et aux normes du marché, développer les capacités humaines et institutionnelles, développer l'infrastructure afin de dynamiser le commerce des produits de base, mais aussi développer les activités agricoles et rurales en relation avec les produits de base et mettre en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation au fonctionnement des bourses des produits de base. L'Assemblée a également souligné combien il importait de mettre en place d'urgence des politiques et des mesures permettant d'améliorer le fonctionnement du marché des produits de base, notamment des bourses des produits de base.

52. L'examen des activités liées aux produits de base que mènent les organisations internationales révèle dans une large mesure que celles-ci ont été conformes aux divers éléments contenus dans la résolution et qui correspondent à leurs programmes de travail. Par exemple, la CNUCED est partenaire du Fonds commun pour les produits de base de la FAO, du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), de la Banque mondiale et du Programme de l'Union européenne relatif aux produits agricoles de base de tous les pays ACP. Le programme vise à renforcer les capacités des pays visés en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies durables concernant les produits de base afin d'améliorer la productivité et les moyens de subsistance des agriculteurs et de réduire la précarité due à la faiblesse du revenu par un meilleur accès au marché, aux facteurs et aux services de production, ainsi qu'aux instruments de marché permettant de faire face à cette précarité. La CNUCED a également mené un éventail d'activités de renforcement des capacités et de coopération technique dans le domaine des produits de base, notamment des projets visant à : aider les exportateurs des pays en développement à appliquer l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et à se conformer aux normes du secteur privé (notamment en Guinée, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et dans les îles du Pacifique), afin d'aider les petits producteurs à écouler leurs produits dans les supermarchés (en coopération avec la chaîne suisse de supermarchés Migros), élaborer des sites Web d'échange d'informations (www.natural-resources.org/minerals) sur les pratiques optimales en matière d'extraction minière avec le PNUE, le Conseil international des mines et des métaux et le Département du développement international du Royaume-Uni (www.goodpracticemining.org) avec les pays d'Amérique latine (www.redlieds.org), aider les pays africains à élaborer des politiques tendant à mobiliser leurs richesses pétrolières et gazières et restructurer leurs industries pour les mettre au service d'objectifs de développement à long terme (exemple, la onzième Conférence CNUCED-Afrique sur le pétrole, le gaz et les finances, qui s'est tenue à Nairobi du 23 au 25 mai 2007), mener des actions de sensibilisation sur le fonctionnement des bourses des produits de base (par la tenue de réunions d'experts sur le rôle des produits de base dans le développement, comme celle qui a eu lieu à Genève le 3 septembre 2007, et l'élaboration d'études sur l'impact des produits de base sur le développement des pays en développement) et apporter un appui technique à l'Union africaine pour l'aider à définir le concept et le plan de mise en œuvre de la Bourse panafricaine des produits de base et dérivés.

53. Au paragraphe 17 de la résolution 61/190, l'Assemblée a souligné la nécessité de renforcer le Fonds commun pour les produits de base et de l'encourager, en collaboration avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), la CNUCED et les autres organismes compétents, à continuer de développer les activités du deuxième Compte du Fonds. Le Fonds commun pour les produits de base a continué à apporter son appui aux pays en développement dans les domaines visés dans la résolution. À sa réunion d'octobre 2007, le Conseil d'administration du Fonds commun a approuvé un nombre record de projets, dont certains ont déjà été lancés tandis que les autres le seront dans le cadre du nouveau plan d'action quinquennal 2008-2012. En 2008, le Fonds commun financera des projets à hauteur de 20 millions de dollars environ. Tous ces projets devront correspondre à des stratégies relatives aux produits de base ayant le plein appui des organismes internationaux s'occupant des produits de base.

54. Enfin, dans sa résolution 61/190, l'Assemblée générale a réaffirmé le rôle que joue la CNUCED dans le traitement global des questions liées aux produits de base et a demandé à la communauté des donateurs de fournir les ressources qui permettront à la Conférence d'entreprendre les activités correspondantes. Le rôle et le mandat de la CNUCED en ce qui concerne les questions liées aux produits de base ont été reconfirmés par la douzième session de la CNUCED qui s'est tenue à Accra en avril 2008. Dans le document final de la Conférence, l'Accord d'Accra, il est souligné que la CNUCED devrait : a) continuer, en coordination avec d'autres acteurs internationaux et régionaux, notamment avec les organismes internationaux de produits de base, de jouer un rôle clef dans le traitement des problèmes de commerce et de développement liés à l'économie des produits de base, en accordant l'attention voulue à tous les secteurs de produits de base, notamment l'agriculture, la sylviculture, les pêches, les métaux et minéraux ainsi que le pétrole et le gaz; b) suivre l'évolution des marchés et les enjeux dans le secteur des produits de base et examiner les liens entre le commerce international des produits de base et le développement national, s'agissant en particulier de la réduction de la pauvreté; c) redoubler d'efforts, dans ses trois principaux domaines d'action (la recherche et l'analyse, la coopération technique et l'établissement de consensus) pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à transformer l'actuelle envolée des prix de ces produits en gains pour le développement, ainsi qu'à s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance.

55. Dans ce contexte, l'Accord d'Accra dispose que la CNUCED devrait :

a) Appuyer les efforts que les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs, déploient pour :

- Concevoir des politiques nationales relatives aux produits de base, notamment pour les intégrer dans leurs stratégies nationales et régionales de développement;
- Renforcer leur capacité d'offre et devenir compétitifs;
- Progresser dans les chaînes de valeur et diversifier les secteurs de produits de base;
- Se conformer aux normes commerciales internationales publiques et privées;
- Avoir accès aux informations et aux bases de données relatives aux produits de base;

- Tirer parti des débouchés à l'exportation sur les marchés émergents;
- Aider les pays en développement, à leur demande, à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles;
- Aider les pays en développement, à leur demande, à promouvoir et à améliorer la transparence et la responsabilité dans le secteur public, dans le secteur privé et dans les entreprises afin de permettre à ces pays d'optimiser les avantages tirés des industries extractives;
- Mettre en place des systèmes de commercialisation et des programmes d'assistance efficaces pour les petits producteurs de produits de base, notamment des programmes de protection sociale économiquement viables;
- Concevoir des mécanismes de financement et de gestion des risques dans le secteur des produits de base (y compris des bourses de produits).

b) Promouvoir la coopération intergouvernementale dans le domaine des produits de base et la formation de consensus concernant :

- Les moyens d'intégrer des politiques relatives à ces produits dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté;
- Les politiques et les instruments liés au commerce permettant de résoudre les problèmes relatifs aux produits de base;
- Les politiques d'investissement et de financement visant à dégager des ressources financières pour un développement fondé sur les produits de base, notamment grâce à l'APD, à l'aide au commerce et à d'autres mécanismes;

c) Contribuer à l'établissement de partenariats multipartites efficaces en vue de concevoir des approches novatrices pour résoudre les problèmes liés aux produits de base.

56. L'Accord d'Accra a également mandaté le Conseil du commerce et du développement à instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. L'Accord dispose que les réunions d'experts pluriannuelles pourront déboucher sur « des options pratiques et des résultats pragmatiques ». En ce qui concerne les produits de base, cela signifie que les conclusions de ces réunions pourraient servir lors de l'examen des possibilités offertes et des enjeux que posent depuis si longtemps les questions liées au commerce des produits de base et au développement (que l'Accord d'Accra a recensées) et contribuer efficacement au développement grâce à la hausse des cours des produits de base.

57. L'Accord a préconisé le renforcement des arrangements en matière de secrétariat aux fins d'appuyer l'application des dispositions relatives aux produits de base :

« Eu égard à la situation actuellement difficile concernant les marchés de produits de base, il est instamment demandé au Secrétaire général de l'ONU de transformer l'actuel Service des produits de base en une unité autonome faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED, dans les limites des ressources existantes du Service des produits de base de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, tout en conservant le mandat du Service et en tenant compte, sans qu'il y ait double

emploi, des travaux d'autres organisations compétentes. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, cette unité devrait plus efficacement contribuer aux efforts des pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base. »

V. Conclusions

58. La hausse actuelle des cours des produits de base a permis d'améliorer la place des biens primaires dans le commerce mondial et de mettre en lumière la contribution du commerce des produits de base à la réalisation d'une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté dans une économie mondialisée. Cependant, l'économie des produits de base conserve les mêmes caractéristiques : grande volatilité des cours; chute tendancielle à long terme des cours de certains produits de base et des revenus qui en sont tirés en termes réels et faiblesse des gains de développement tirés de la production et de la commercialisation de ces produits dans de nombreux pays en développement (notamment les pays à faible revenu). Plusieurs problèmes nouveaux ont une influence sur la manière dont la hausse de la demande et des cours des produits de base se traduira en croissance durable, en développement et en réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment de la répartition du produit de la hausse des cours entre investisseurs étrangers et pays d'accueil dans les industries extractives, de la préservation d'un environnement concurrentiel dans les chaînes d'approvisionnement en produits de base, de la sécurité énergétique et de la sécurité alimentaire.

59. Le Cadre général d'action, rendu public en juillet 2008 par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale (composée des chefs de secrétariat des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et d'entités compétentes du Secrétariat de l'ONU et présidée par le Secrétaire général), constitue un plan d'action cohérent et coordonné face à la crise alimentaire mondiale, dans lequel l'accent est mis sur des mesures immédiates destinées à stimuler la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde à court et long termes. Le texte final de la douzième session de la CNUCED, l'Accord d'Accra, constitue un cadre efficace pour traiter des autres questions liées aux produits de base examinées dans le rapport. L'Assemblée générale souhaitera peut-être suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures adoptées dans chacun de ces cadres d'action.